



**Annexe à la
convention
financière
2021-2022**

1 seule annexe par famille

Vos enfants présents à l'ensemble St Martin du Val d'Erdre

Nom :

Prénom et classe :

Prénom et classe :

Prénom et classe :

Prénom et classe :

Pour les parents séparés : 1 annexe par payeur

Engagement annuel de règlement de scolarité et restauration 2021-2022

Je soussigné, (Nom, prénom du responsable)

déclare avoir pris connaissance de la convention financière 2021/2022 et m'engage à régler :

- la contribution des familles par prélèvement mensuel d'octobre à juillet
- Pour les collégiens et lycéens : la restauration sur Ecole Directe dès le 1^{er} septembre 2021 – (la procédure de règlement vous sera communiquée par mail)
- Pour les écoliers : **NOUVEAUTE !** la restauration sur Ecole Directe dès le 1^{er} septembre 2021 – (la procédure de règlement vous sera communiquée par mail)
La garderie sur relevés trimestriels comme les années précédentes.

Je remplis le mandat de prélèvement joint (1 seul par famille) uniquement si j'ai un nouvel enfant dans l'établissement, si mon IBAN enregistré a changé ou si le payeur change dans le cas de parents séparés.

le

Signature :